

OIBT rapport annuel 2022



OIBT rapport annuel 2022



Sukiman



Département forestier du Sarawak



G. Delgado



OIBT rapport annuel 2022

Citation recommandée: OIBT 2023. *Rapport annuel 2022*. Organisation internationale des bois tropicaux, Yokohama, Japon.

L'OIBT est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation, la restauration, ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent 80 pour cent des forêts tropicales dans le monde et 90 pour cent du commerce international des bois et produits dérivés tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation et des lignes directrices ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion durable des forêts ainsi que les entreprises forestières, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces politiques et lignes directrices aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, faisant d'elle la source primordiale pour s'informer sur l'économie mondiale des bois tropicaux et suivre les statistiques et les tendances connexes. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus de 1 200 projets, avant-projets et activités pour une valeur dépassant 430 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux donateurs à ce jour étant les gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

© ITTO 2023

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-094-1

Photo en première de couverture: *Fundación Natura*

Médailles en première de couverture (de g. à d.): *Fundación Natura*, *Soka Gakkai* et Département forestier du Sarawak

Médailles en quatrième de couverture (de g. à d.): VIFOREST, R. Carrillo et T. Yanuariadi

Table des matières

Abréviations et acronymes	4
Message de la Directrice exécutive	5
1 Le Conseil international des bois tropicaux.....	7
2 Travaux de terrain.....	13
3 Travaux de politique, analytiques et normatifs.....	21
4 Travaux collaboratifs.....	25
5 Bourses	31
6 Sensibilisation	33
7 Situation financière.....	35
8 États membres	43

Abréviations et acronymes

AFoCO	Organisation asiatique de coopération forestière
AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
APEC	Coopération forestière Asie-Pacifique
CDB	Convention sur la diversité biologique
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
COVID	coronavirus
EGILAT	Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
GDF	gestion durable des forêts
GTI	Indice mondial du bois
G7	Groupe des sept
IGES	Institut des stratégies environnementales mondiales
IPIM	Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao
IUFRO	Union internationale des instituts de recherche forestière
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
LSSC	chaînes d'approvisionnement légales et durables
m.	mètre(s)
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
REFACOF	Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts
RPF	restauration des paysages forestiers
SERFOR	Service national des forêts et de la faune (<i>Servicio Nacional Forestal y de Fauna Silvestre</i>) (Pérou)
SIM	Mécanisme de suivi indépendant du marché (<i>Independent Market Monitor</i>)
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
TFU	Actualités des Forêts Tropicales
TTP	Portail du commerce du bois (<i>Timber Trade Portal</i>)
\$EU	dollar(s) des États-Unis

Message de la Directrice exécutive

En 2022, l'OIBT a insufflé une nouvelle énergie dans les efforts qu'elle déploie pour alerter le monde sur l'importance de gérer les forêts tropicales suivant des pratiques durables et d'assurer que le commerce des bois qui en sont issus soit opéré dans le respect de la légalité afin d'être en mesure de répondre aux enjeux planétaires, notamment le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité, mais aussi pour mettre en place des bioéconomies. À chaque opportunité, nous avons mis en avant le rôle indispensable et central que doivent jouer la gestion durable des forêts tropicales et le commerce responsable des bois associé dans notre cheminement vers un avenir durable.

Il est clair que le monde n'a pas une minute à perdre pour se mettre en ordre de marche. En 2022 – et tout au long de cette année – nous avons assisté à des épisodes climatiques extrêmes inquiétants qui, à leur paroxysme, menacent la biodiversité, la productivité des forêts ainsi que la sécurité et le bien-être de l'humain.

Je suis fière de ce que nous avons accompli en tant qu'organisation en 2022, car nous avons montré comment des travaux de politique et de projets peuvent transformer le plaidoyer en réalité, même s'il est évident qu'ils ne peuvent donner toute leur mesure qu'à la condition de disposer de financements suffisants. Notre efficacité s'est illustrée dans le cadre de nos nombreuses allocutions lors de rencontres internationales, notre participation active à des manifestations internationales et par l'inclusion de l'OIBT dans la déclaration du G7 qui mentionne la dissociation du commerce et de la déforestation et la promotion de la gestion durable des forêts.

Les projets de l'OIBT aux effets catalyseurs continuent d'illustrer l'incroyable potentiel de la foresterie durable pour transformer des communautés. Des initiatives comme le projet de *Soka Gakkai* au Togo ou encore le projet lié aux mangroves à Fidji ont en effet renforcé l'autonomisation des femmes et de leurs communautés en les impliquant dans la restauration de leurs forêts. La liberté financière qu'elle leur a apportée inspire d'autres femmes et communautés à leur emboîter le pas. L'OIBT a par ailleurs continué de renforcer les chaînes d'approvisionnement légales et durables et a fourni des données et des actualités opportunes sur le marché du bois. Avec notre aide, le secteur des forêts tropicales avance à grands pas vers une plus grande transparence et création de valeur ajoutée.

Un autre aspect vital de nos travaux en 2022 concerne la gestion des incendies, dont l'urgence se fait grandissante dans le contexte d'un climat de plus en plus extrême. Nos initiatives menées en Indonésie et au Pérou exemplifient l'engagement de notre Organisation à s'attaquer à ce problème qui va s'aggravant, ce qui se traduit par des retombées bénéfiques sur la santé humaine, la production des forêts et la conservation de la biodiversité.



Photo: Y. Kamijo/OIBT

Les contributions de l'OIBT ont eu un impact sur la scène internationale. Nous avons en effet travaillé avec diverses organisations internationales sur tout un éventail de sujets aussi divers que l'enseignement forestier, le commerce des essences menacées d'extinction et les données de la production et du commerce, ce qui montre toute l'étendue de notre expertise, de notre versatilité et de notre rayonnement. Nous avons par ailleurs délivré des messages capitaux lors de grandes manifestations internationales, telles que la 27^e Conférence des Parties (CdP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la 15^e CdP à la Convention sur la diversité biologique ou encore le XV^e Congrès forestier mondial.

Malgré nos nombreux accomplissements, il est toutefois indéniable que notre capacité à amplifier nos impacts au bénéfice de nos membres est limitée par les financements que nous recevons. Nous savons que l'OIBT est aussi efficiente qu'efficace dans ce qu'elle fait – plusieurs évaluations ont montré que l'Organisation avait des retombées dépassant de loin sa taille et son budget – et nous sommes prêts à accomplir davantage. J'espère donc que les travaux de l'Organisation et ses impacts, ainsi qu'illustrés dans ce Rapport annuel, motiveront les membres et autres parties concernées à investir dans notre mission si vitale, que nous considérons être d'ordre critique pour assurer la future pérennité des forêts tropicales et qu'elles continuent ainsi de contribuer aux besoins de la planète et des sociétés.

Sheam Satkuru

Directrice exécutive de l'OIBT

Août 2023



*Des meubles en bois tropicaux exposés
à un salon professionnel au Guatemala.
Photo: INAB*

1 Le Conseil international des bois tropicaux

La 58^e session du Conseil international des bois tropicaux s'est tenue du 7 au 11 novembre 2022 sous une forme hybride en présentiel et en distanciel. Le Conseil a avalisé plusieurs propositions de projets et annoncé de nouvelles ressources qui financeront les travaux de l'OIBT.

Les délégués ont salué l'état d'esprit dans lequel la session a été conduite. Un délégué de la Malaisie a observé que toutes les décisions avaient été prises «de manière amicale et cordiale» et un délégué de la Commission européenne a conclu que le Conseil «progressait pour mettre en place une organisation robuste». La Directrice exécutive, Sheam Satkuru, a été applaudie pour avoir insufflé à sa fonction, qu'elle a assumée au début de 2022, une «nouvelle énergie» tandis que l'on a remercié le Gouvernement du Japon ainsi que la Ville de Yokohama de leur généreux soutien à la session et à l'Organisation. Le Président sortant du Conseil, Jesse Mahoney, a décrit la session comme «l'une des plus collaboratives» qu'il ait connues et a exhorté les membres à «continuer de montrer la voie pour soutenir les activités courantes de l'Organisation et les importants travaux qu'elle accomplit».

Des dignitaires et responsables de l'OIBT ont prononcé des allocutions d'ouverture

Dans son allocution d'ouverture de la session, M. Mahoney a noté que, afin de continuer à obtenir des résultats, les membres de l'OIBT devaient honorer leurs engagements en vertu de l'accord régissant l'Organisation.

«Nous sommes tous en train de nous remettre d'une pandémie qui nous a mis à l'épreuve et a mis au jour les lacunes de nombre de nos systèmes, qui couvrent aussi bien les personnes et le monde du travail que les chaînes d'approvisionnement ou la résilience des marchés, autant

de problématiques qui relèvent d'ailleurs du mandat de l'Organisation», a-t-il poursuivi. «Cela dit, pour continuer à obtenir des résultats, nous, le Conseil, avons aussi le devoir d'honorer nos engagements en tant que Parties à l'AIBT [Accord international sur les bois tropicaux].»

Le Ministre d'État japonais, Takei Shunsuke, a observé que les forêts tropicales étaient une source de «valeurs indispensables pour l'humanité». Il a parlé du commerce légal et durable des bois tropicaux comme s'agissant d'un «outil remarquable» pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer ainsi à l'atténuation du changement climatique.

«Contrairement à des matériaux comme le béton ou l'acier, les bois tropicaux sont capables de séquestrer du carbone lorsqu'ils sont employés dans la construction et ils réduisent l'énergie consommée pour le stockage, la fabrication et les finitions» a dit M. Takei. «Le bois est donc un matériau vital, un matériau qui est la clé pour progresser vers l'objectif zéro-carbone.»

Sachant que les membres de l'OIBT représentent 80 pour cent des forêts tropicales dans le monde et 90 pour cent du commerce des bois tropicaux, a observé M. Takei, le rôle de l'OIBT «en tant que seule et unique organisation internationale au monde à promouvoir la gestion durable des forêts tropicales et l'exploitation légale des bois tropicaux, ne saurait que croître et non diminuer dans les années à venir».

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a indiqué que la communauté internationale reconnaissait de manière grandissante le rôle essentiel que jouent les forêts tropicales dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Le Secrétariat s'emploie à assurer que les voix des membres de l'OIBT



Le Président du Conseil international des bois tropicaux, Jesse Mahoney (à d.), reçoit un marteau encadré de la part du nouveau Président, Mohammed Nurudeen Iddrisu, à la clôture de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: Y. Kamijo/OIBT

soient entendues et que les positions de l'Organisation soient connues concernant le rôle important du commerce légal et durable de bois tropicaux s'agissant d'assurer la pérennité des forêts tropicales. Or, dans le même temps, le montant des contributions volontaires alimentant les travaux de l'Organisation est faible.

«Si les membres veulent que l'Organisation soit efficace, ils doivent faire preuve d'un certain engagement financier pour qu'elle aille de l'avant», a-t-elle poursuivi. M^{me} Satkuru a par ailleurs annoncé que l'Angola avait récemment adhéré à l'AIBT, portant ainsi le nombre de membres de l'OIBT à 75 (37 producteurs et 38 consommateurs).

M. Yamanaka Takeharu, Maire de Yokohama, et Son Excellence Roberto Seminario Portocarrero, Ambassadeur du Pérou au Japon, se sont également exprimés lors de l'ouverture de la session.

Les donateurs ont annoncé des fonds supplémentaires pour les travaux de l'OIBT

Durant la session, les donateurs ont annoncé en soutien aux travaux de l'Organisation une enveloppe supplémentaire de 4 millions \$EU. Sur ce nouveau montant de contributions financières, le Japon a fourni 1,66 million \$EU, la Région administrative spéciale de Macao (Chine) 1,33 million \$EU, les États-Unis d'Amérique 534 000 \$EU, l'Australie 305 000 \$EU, la Chine 83 000 \$EU, la République de Corée 53 000 \$EU, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international d'espèces sauvages de faune et

de flore menacés d'extinction (CITES) 25 000 \$EU¹ et Kisso-an (une entreprise basée au Japon) 3 000 \$EU². Ces fonds serviront, entre autres, à favoriser la consommation de produits bois d'origine durable sur le marché intérieur en Thaïlande; à encourager une consommation robuste et résiliente de produits bois sur le marché intérieur indonésien; à développer la Plateforme de l'Indice mondial du bois; à mettre au point un dispositif de traçabilité reposant sur des chaînes de blocs; et, au Panama, à élargir le Système de traçabilité et suivi forestiers – développé à titre pilote dans le cadre d'un projet antérieur de l'OIBT – à l'échelle de tout le territoire national. Les projets qui n'ont été que partiellement financés ne commenceront que si le solde restant est réuni³.

Outre la décision approuvant les financements, le Conseil en a adopté trois autres se rapportant à: la prorogation d'une année du Programme de travail biennal 2021-2022 afin de le synchroniser avec le cycle biennal d'approbation du Budget administratif de l'OIBT; les questions de gestion du Budget administratif, dont une prorogation d'une année du mandat d'un groupe de travail intersessions en ligne chargé de cette question; et la prorogation d'un autre groupe de travail créé pour évaluer la nécessité d'une renégociation et/ou d'une prorogation supplémentaire

¹ Ce montant représente une contribution accrue à un accord de financement antérieur.

² Les chiffres peuvent avoir été arrondis.

³ La liste complète des activités ayant bénéficié de contributions volontaires figure dans la décision 1(LVIII), disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/decisions



La Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché, organisée par le Groupe consultatif sur le commerce, a abordé le thème des échanges carbone et des forêts tropicales. Photo: Y. Kamijo/OIBT

de l'AIBT de 2006⁴. Le Conseil a enfin adopté les rapports de ses quatre Comités associés, qui se sont réunis au cours de la session.

Les Comités examinent les travaux de politique et de projets

Le Comité du reboisement et de la gestion forestière s'est réuni afin d'examiner ses travaux de projets et de politique. Au nombre des activités abordées figurent la promotion de la restauration des paysages forestiers (RPF) par les petits agriculteurs en Afrique de l'Ouest; le développement de programmes de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables destinés aux pays d'Afrique centrale; la diffusion des *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*; l'Initiative OIBT-Convention sur la diversité biologique (CDB) de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales; l'adaptation des critères et indicateurs OIBT de la gestion durable des forêts (GDF) au contexte africain; et la prévention et gestion des incendies de forêt. Sept projets, deux avant-projets et quatre activités du Programme de travail biennal ont été déclarées achevées par le Comité.

Le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et le Comité de l'industrie forestière se sont réunis en séance commune durant la session pour examiner leurs travaux de terrain et de politique. Au nombre des activités abordées figurent l'accès des bois tropicaux et produits dérivés au marché; la certification des forêts et du bois; la coopération de l'OIBT avec le Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé de la Coopération économique de l'Asie-Pacifique (EGILAT-APEC); l'analyse du marché dans le cadre du Suivi indépendant du marché (SIM); et le renforcement de la conservation et de la gestion durable des forêts de teck dans la sous-région du grand Mékong.

La Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché a exploré le potentiel des marchés du carbone pour les forêts tropicales

Alors que les marchés du carbone forestier sont en plein essor et qu'ils offrent un énorme potentiel, le faible niveau des prix du carbone et autres difficultés limitent leur capacité à bénéficier aux forêts tropicales et à leurs acteurs, selon les conférenciers de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché qui s'est tenue dans le cadre de la session du Conseil. Sur fond de préoccupations entourant l'«écoblanchiment», la demande en crédits carbone forestiers à forte intégrité augmente, mais les prix du carbone ne reflètent pas encore le véritable coût du maintien des forêts naturelles. Il est par ailleurs nécessaire de mieux faire comprendre en quoi consistent les marchés volontaires du carbone et les mécanismes de mise en conformité, mais aussi de renforcer les capacités des entreprises et autres acteurs à y participer. Les nouvelles technologies de télédétection et l'intelligence artificielle offrent la possibilité de rendre plus facile l'évaluation des évolutions des stocks de carbone.

Dans l'encadré 1 figurent les intitulés des présentations délivrées durant la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché.

Encadré 1: Présentations délivrées lors de l'édition 2022 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché

- Vue d'ensemble des marchés du carbone forestier dans le contexte de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national en Asie-Pacifique—M^{me} Celina (Kin Yui) Yong, Programme de développement des Nations Unies
- Projets liés au carbone en Amérique latine: Gérer les forêts tropicales pour le bois et le carbone, vocation ou simulation?—M. Ivan Tomaselli, STCP, Brésil
- Faisabilité de projets carbone en Afrique: Exemples et défis—M. Pierre Schueller, TERA, France
- Technologie Lidar et inventaires du carbone au Pérou—M. William Llactayo, Pérou
- Intensifier la restauration des forêts en Nouvelle-Zélande au moyen des crédits carbone et de l'intelligence artificielle—M. Nicholas Butcher, CarbonCrop, Nouvelle-Zélande

Les présentations des conférenciers peuvent être consultées sur: www.ito.int/fr/itc-58/presentations. Une vidéo de l'intégralité de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché 2022 est disponible sur: <https://youtu.be/YPs67tzwAwI>. Les résumés des présentations sont disponibles dans le numéro 31 (3/4) de TFU.

⁴ Les quatre décisions sont disponibles sur le site web de l'OIBT: www.ito.int/fr/council_committees/decisions



Christine Wulandari délivre une déclaration au nom du Groupe consultatif de la société civile. Photo: Y. Kamijo/OIBT

Les Groupes consultatifs ont délivré leurs déclarations

Déclaration du groupe consultatif sur le commerce

Le co-coordonateur du Groupe consultatif sur le commerce (TAG), M. Bob Tate, a délivré une déclaration au nom de ce dernier concernant un projet de réglementation sur la déforestation examiné par le Conseil de l'Europe et le Parlement européen et le risque qu'il constitue, en particulier pour les pays tropicaux, une barrière au commerce. M. Tate a indiqué que le TAG considérait que «l'UE [l'Union européenne] devrait éviter d'avoir recours à ce [projet de] nouvelle réglementation qui freine le commerce libre et équitable, et qu'elle devrait améliorer sa communication avec les parties prenantes, y compris celle hors UE, en vue d'évaluer les défis auxquels sont confrontées les entreprises pour se mettre en conformité ».

Le TAG, dans sa déclaration, a également fait valoir que la création de plantations arboricoles industrielles souffrait d'un manque d'informations fiables. Il a donc appelé l'OIBT à mener une étude sur les plantations arboricoles en place dans les pays producteurs membres de l'OIBT et à développer une base de données s'y rapportant afin d'aider la prise de décisions d'ordre commercial en matière de création de plantations.

Dans sa déclaration, le TAG a noté que les pays producteurs de l'OIBT ne bénéficiaient pas encore de manière significative des marchés volontaires de compensation des émissions de carbone fondés sur les forêts.

«Il est extrêmement urgent de diffuser aux membres producteurs des informations et orientations sur les opportunités et, parallèlement, de leur apporter des conseils stratégiques et une assistance technique», a dit

M. Tate. Il a appelé l'OIBT à organiser un atelier de formation technique «pour combler les faiblesses et lacunes des membres de manière à leur permettre de participer à l'atténuation du changement climatique tout en augmentant leurs recettes nationales».

Créé en 2000 pour contribuer des apports aux travaux de politique et de projets de l'OIBT, le TAG est ouvert à tous ceux qui ont un intérêt dans le commerce des bois tropicaux, y compris les représentants de la filière forêt-bois tropicale, les exportateurs et importateurs de bois, les consultants sur le commerce et l'industrie du bois ainsi que les associations du commerce et de l'industrie.

Déclaration du Groupe consultatif de la société civile

Dans une déclaration délivrée au cours de la session, Christine Wulandari, qui représentait le Groupe consultatif de la société civile (GCSC), a encouragé le Conseil à davantage impliquer leur Groupe dans ses délibérations, y compris dans le cadre de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché.

«L'expertise et les connaissances qu'apporte le GCSC sont susceptibles d'enrichir le partage des savoirs et les recommandations d'une telle plateforme avec le Conseil», a noté M^{me} Wulandari.

Elle a ajouté que le GCSC souhaitait se joindre à l'OIBT pour piloter les initiatives de levée de fonds.

«Le réseau du GCSC comprend des femmes, des communautés locales, des groupements appartenant à des Peuples autochtones, qui sont confrontés à des problématiques liées au régime foncier de leur forêt, ainsi qu'à l'accès à celle-ci et aux droits sur celle-ci. Tous aspirent en outre à ce que leurs produits bois de source légale et durable puissent avoir accès au marché international», a observé M^{me} Wulandari.



La consultante Fran Maplesden présente son rapport intérimaire sur la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois. Photo: Y. Kamijo/OIBT

«Les communautés locales, les petits propriétaires exploitants et autres communautés forestières peuvent aussi avoir un impact considérable s'agissant d'assurer que l'objectif de l'OIBT se concrétise, à savoir une gestion forestière et un commerce de produits bois à caractère durable».

Le GCSC a par ailleurs préconisé que l'OIBT commande un rapport décrivant comment les membres et autres acteurs peuvent contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

«De par nos travaux collectifs qui portent sur les chaînes d'approvisionnement de la filière forêt-bois et sur les meilleurs moyens d'encourager l'utilisation et la gestion durables des ressources, nous sommes bien placés pour aider la communauté internationale à mettre au point des solutions fondées sur la nature qui tirent parti de la puissance du monde naturel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour aider les communautés à s'adapter aux effets du changement climatique», a ajouté M^{me} Wulandari.

Les versions intégrales des déclarations du TAG et du GCSC sont disponibles en anglais sur: www.itto.int/fr/ittc-58/presentations

Le rapport sur la situation mondiale des bois a été présenté au Conseil

La consultante Fran Maplesden a présenté un rapport intérimaire sur la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022*. La Revue biennale réunit les statistiques internationales les plus récentes et fiables dont on dispose sur la production de bois et son commerce au niveau mondial, en s'attachant plus particulièrement au monde tropical. M^{me} Maplesden a présenté les résultats préliminaires tirés de l'analyse du commerce des bois tropicaux et des chiffres de la production. Sa version définitive sera publiée durant la seconde moitié de 2023.

Selon M^{me} Maplesden, le commerce des produits bois tropicaux s'est montré plus résilient qu'anticipé lorsque la pandémie de Covid-19 a commencé au début de 2020,



Rose Pélégie Masso, du REFACOF, décrit quelques-unes des retombées d'un projet de l'OIBT mené au Togo dont ont bénéficié des riveraines. Photo: Y. Kamijo/OIBT



Une riveraine s'occupe des plants dans le village d'Agouegan au Togo. Photo: Soka Gakkai

notamment celui des produits bois de transformation secondaire. Toutefois, il est probable que les chocs subis par l'économie mondiale en 2022, en particulier ceux de l'invasion russe de l'Ukraine, de la crise du coût de la vie résultant des pressions inflationnistes ou encore du ralentissement de l'économie chinoise, risquent d'avoir un effet délétère sur les marchés des produits bois tropicaux.

Appui à des groupes de femmes pour la restauration de paysages forestiers au Togo

Le GCSC et Soka Gakkai⁵ ont conjointement présenté les résultats d'un projet communautaire qui a récemment été mis en œuvre dans deux départements du Togo. Ont participé à ce projet une centaine de femmes qui ont restauré une surface de paysages forestiers dégradés couvrant une vingtaine d'hectares. Elles ont ainsi planté environ 27 000 plants appartenant à 12 essences différentes⁶.

⁵ Soka Gakkai est une organisation mondiale d'obédience bouddhiste ancrée dans la collectivité qui promeut la paix, la culture et l'éducation.

⁶ Voir le chapitre 2 pour en savoir plus sur ce projet.



*Des délégués dans le lobby de Port Plus, le premier immeuble de plusieurs étages construit entièrement en bois au Japon.
Photo: Y. Kamijo/OIBT*

«Ce projet aide non seulement à résoudre des problématiques liées au changement climatique par le reboisement, mais aussi à autonomiser des femmes qui vivent dans des régions souvent laissées de côté», a dit M. Aishima Tomohiko, le Président du Comité *Soka Gakkai* pour la paix, qui a financé ce projet. «Alors que ce projet pilote entame sa troisième année, nous aimerions continuer d'y prendre une part active pour créer davantage de valeur, ce de concert avec l'OIBT.»

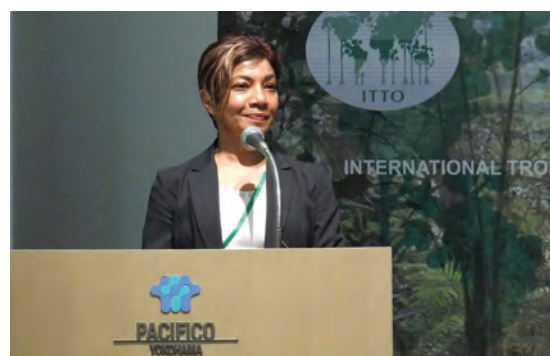
M^{me} Rose Pélagie Masso, du Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (le REFACOF), l'agence d'exécution du projet basée au Cameroun, a énuméré quelques-unes des retombées du projet pour les femmes qui y ont participé.

Travaux avec la CITES

Le Secrétariat de la CITES a informé les délégués des sept propositions d'inscription d'essences tropicales aux annexes de la CITES. Le Secrétariat de l'OIBT a évoqué les travaux collaboratifs entrepris par les deux secrétariats au cours des 12 derniers mois dans le cadre du Programme de la CITES sur les espèces d'arbres.

L'OIBT a attribué des bourses à des forestiers, jeunes ou en activité

Le Conseil a attribué une bourse de l'OIBT à 13 candidats (dont six femmes). On trouvera de plus amples détails en page 31.



*La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, délivre ses remarques durant la 58^e session du Conseil.
Photo: Y. Kamijo/OIBT*

Un nouveau Président du Conseil élu

Les délégués ont pu participer à de courtes excursions sur des sites proches du centre de conférences présentant un intérêt. L'un de ces sites était *Port Plus*, le premier immeuble de plusieurs étages entièrement construit en bois. Cet ouvrage, qui atteint une hauteur jusqu'à présent uniquement réalisable au moyen d'acier ou de béton, tire parti des nouvelles technologies du bois telles que les bois de placage stratifiés ou les bois stratifiés croisés pour créer un effet architectural saisissant.

M. Mohammed Nurudeen Iddrisu, du Ghana, a été élu nouveau Président du Conseil.

*Le rapport du Conseil est disponible en anglais sur:
www.itto.int/council_committees/reports*

Des éclairages quotidiens sur la session et les présentations sont disponibles sur: www.itto.int/fr/ittc-58



W. Palomino

2 Travaux de terrain

Ce chapitre présente des exemples de projets, et autres activités de l'OIBT, en cours ou récemment achevés, qui illustrent comment l'Organisation réalise chacune des priorités stratégiques du Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026⁷.

Priorité stratégique 1: Favoriser la bonne gouvernance et les cadres des politiques en vue de renforcer le financement de la gestion durable des forêts tropicales, des chaînes d'approvisionnement légales et durables de produits forestiers et du commerce connexe ainsi que les investissements y afférents

Renforcer la chaîne de production forestière au Guatemala

<i>Intitulé</i>	Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois au Guatemala
<i>Numéro</i>	PD 832/16 Rev.2 (M)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	416 080 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Instituto Nacional de Bosques
<i>Financement</i>	Japon, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	8, 2, 15

Ce projet a pour objet de réduire l'exploitation forestière illicite et le commerce de produits forestiers obtenus illégalement au Guatemala en renforçant les chaînes de production forestière légales et les capacités institutionnelles et locales en matière de suivi et de contrôle des produits forestiers.

Malgré les défis résultant de la pandémie de Covid-19, des progrès ont été obtenus comme suit:

- formation des parties prenantes à l'emploi et aux avantages de plans simples d'aménagement forestier pour des volumes inférieurs à 50 m³, et promotion de leur adoption en développant du matériel promotionnel;
- renforcement du caractère légal de la foresterie de petite échelle en dispensant des formations et un appui aux entreprises non officielles afin de leur permettre de régulariser leurs activités et en organisant des tables rondes sur les forêts dans une zone pilote;
- amélioration des mécanismes de contrôle du transport de produits forestiers, notamment par le développement de systèmes d'information numériques et d'applications pour smartphone; et
- mise en œuvre de systèmes municipaux de déclaration et de suivi des usages bénéficiant d'une exemption.

⁷ Disponible sur: www.itto.int/fr/council_committees/action_plans

Améliorer la foresterie communautaire au Cambodge

<i>Intitulé</i>	Valorisation de la capacité des collectivités locales et de l'administration forestière à mettre en œuvre efficacement le Programme de foresterie communautaire (CFP) dans les provinces de Kratie et de Mondulhiri au Cambodge
<i>Numéro</i>	PD 836/17 Rev.2 (F)
<i>Statut</i>	En cours
<i>Contribution de l'OIBT</i>	417 558 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Administration forestière, Ministère cambodgien de l'agriculture, de la foresterie et des pêches
<i>Financement</i>	Japon, République de Corée, États-Unis d'Amérique
<i>ODD connexes</i>	1, 8, 11, 12, 15

Au Cambodge, l'exploitation durable des ressources forestières est menacée par les coupes, les défrichements et les empiétements illégaux à finalité agricole ainsi que par la pauvreté en milieu rural. Ce projet a pour objet d'y renforcer la GDF en encourageant les programmes relatifs aux forêts communautaires et en dynamisant les moyens d'existence locaux. Son objectif spécifique consiste à améliorer la capacité des communautés et de l'Administration forestière à mettre en œuvre des programmes forestiers communautaires dans les provinces de Kratie et de Mondulhiri, riches en ressources forestières mais où le taux de déforestation est aussi élevé.

Les produits escomptés de ce projet, dont les activités ont débuté en octobre 2021, comprennent l'amélioration de la capacité des communautés locales et de l'Administration forestière en matière de planification de la gestion forestière; la mise en œuvre des plans de gestion forestière approuvés et le suivi des opérations forestières ainsi que la communication des informations afférentes.

Au nombre des réalisations de la première année figurent un manuel révisé de préparation des plans de gestion et d'aménagement des forêts communautaires; des évaluations du couvert forestier dans les deux provinces; un projet pilote de petits fonds remboursables pour l'achat de semences; et des réunions avec les parties prenantes et les autorités locales destinées à lutter contre les activités illégales dans les forêts communautaires.



Des responsables des pouvoirs publics et les membres du Comité de gestion forestière communautaire de Kantout discutent des moyens d'améliorer la gouvernance des forêts. Photo: Sothea

Priorité stratégique 2: Augmenter la contribution du secteur forestier tropical aux économies nationales et locales et aux moyens d'existence résilients, y compris par la transformation accrue et le commerce des bois tropicaux et autres produits et services forestiers

Encourager les agriculteurs à planter des arbres dans leur savane en Papouasie-Nouvelle-Guinée

<i>Intitulé</i>	Encourager les propriétaires fonciers coutumiers des plaines de la province Centrale de Papouasie-Nouvelle-Guinée à reboiser leurs prairies au moyen d'essences de haute valeur
<i>Numéro</i>	PD 552/09 Rev.1 (F)
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	644 814 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Autorité forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	8, 12, 13, 15

Ce projet a encouragé des propriétaires fonciers coutumiers des plaines de la province Centrale, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à reboiser et à réhabiliter des prairies sous-utilisées au moyen d'arbres de haute valeur, dont le teck, et a accompagné le développement économique à travers l'émergence de nouvelles industries forestières.

Le projet a permis de créer un cadre modèle de reboisement qui comporte des activités de sensibilisation, des formations (y compris aux techniques agroforestières) et des services d'accompagnement (dont la fourniture de matériel de plantation) destinés aux petites entreprises de reboisement et aux communautés au sens large des districts de Rigo et de Kairuku-Hiri. Il a également contribué à renforcer les capacités de trois institutions nationales à dispenser des services peu coûteux et durables en renforçant les dispositifs opérationnels et les moyens physiques et humains.

Dans le but d'élargir son rayonnement au sein de la province Centrale et au-delà, les partenaires continuent de gérer le cadre de reboisement au moyen des outils et techniques testés au cours du projet. Il pourrait ainsi contribuer de manière substantielle à l'objectif affiché par l'Autorité forestière de reboiser à l'horizon 2050 une surface de 800 000 hectares à des fins commerciales et au profit des communautés.



Des agents de terrain du Service national des forêts de Papouasie-Nouvelle-Guinée inspectent des plants de teck intercalés avec de l'ananas dans le district de Rigo. Photo: S. Rollinson

Priorité stratégique 3: Freiner le déboisement et la dégradation des forêts dans le monde tropical, renforcer la restauration des paysages forestiers et la résilience des écosystèmes forestiers au changement climatique, et conserver la biodiversité des forêts et leurs services écosystémiques

Lutter contre les incendies en Indonésie et au Pérou

<i>Intitulés</i>	Renforcement des capacités en gestion des incendies de forêt et de terre en Indonésie; Prévention et lutte contre les incendies de forêt dans les forêts et plantations forestières tropicales au Pérou
<i>Numéros</i>	Indonésie: PP-A/56-340-1 Pérou: PP-A/56-340-2
<i>Statut</i>	Achevés
<i>Contribution de l'OIBT</i>	1 105 263 \$EU par projet
<i>Agences d'exécution</i>	Indonésie: Direction de la gestion des incendies de forêt et de terre, Direction générale du changement climatique, Ministère de l'environnement et de la foresterie Pérou: Servicio Nacional Forestal y de Fauna Silvestre, SERFOR), Ministère de l'agriculture et de l'irrigation
<i>Financement</i>	Japon
<i>ODD connexes</i>	3, 5, 13, 15, 17

L'objectif de ces deux projets, qui sont financés dans le cadre de la Démarche programmatique de la nouvelle architecture de financement de l'OIBT, consistait à

améliorer la prévention et la gestion des incendies et à réduire leurs conséquences sur les populations et l'environnement. Ces projets visaient essentiellement à renforcer les capacités des parties prenantes au niveau national et local à adopter des mesures et approches intégrées en matière de prévention et de lutte incendie.

En Indonésie, où les pratiques du brûlage dépourvu de tout contrôle ou gestion engendrent des incendies catastrophiques, le projet a impliqué les communautés locales et a renforcé les capacités des brigades de lutte incendie dans les provinces de Sumatera du Sud, du Kalimantan central et du Kalimantan du Sud. Au nombre des activités ont figuré une formation complète des communautés aux pratiques sans brûlage et la création de huit parcelles de démonstration; la formation de brigades de lutte incendie à la gestion des feux et leur équipement en tenues et matériel; et la mise au point d'un dispositif de suivi et d'alerte pour la prévention des incendies qui, à partir de 79 paramètres, enregistre et communique les actions en temps réel des patrouilles de prévention des incendies afin de faciliter la prévention, la détection et l'extinction précoce des feux de végétation. L'approche reposant sur la «préparation intégrée des sols sans recourir au brûlage» est aujourd'hui devenue la politique nationale de prévention des incendies de forêt, qui est progressivement adoptée dans l'ensemble du pays. Le projet a contribué à accroître la coopération en matière de prévention des incendies de forêt entre les institutions, le secteur privé et les communautés.

Au Pérou, le projet s'est concentré sur les départements de Cajamarca, Huánuco, Junín, Pasco et Ucayali. Plus de 200 volontaires issus de communautés locales et de brigades de lutte incendie ont été formés à la prévention des incendies de forêt et à la lutte incendie. Des équipements et matériel de lutte incendie ont été par ailleurs procurés aux brigades de lutte incendie. Des formations en ligne et des ateliers ont été organisés à destination de 185 participants d'institutions du public et du privé pour mettre en place la prévention des incendies de forêt et la capacité en lutte incendie. Le renforcement du système d'information géographique



Les membres d'une brigade rurale de lutte incendie participent à un exercice de formation dans le Sumatera du Sud, en Indonésie. Photo: projet de l'OIBT sur les incendies de forêt

et de l'unité de télédétection du SERFOR a nécessité de moderniser son matériel et ses logiciels et d'avoir accès à un plus grand volume de données satellite pour améliorer le suivi des incendies et les dispositifs d'alerte précoce. Les autorités des cinq départements ont d'ores et déjà commencé à exploiter les données de la plateforme web améliorée du SERFOR dans leurs opérations de prévention et de réponse. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, le projet a encouragé les meilleures pratiques en matière de foresterie, d'agroforesterie et de gestion des déchets agricoles, notamment dans le cadre d'ateliers et de formations, mais aussi par des manuels, des dépliants et un calendrier 2023 (intitulé *Menos Incendios, Más Vida*—«Moins d'incendies, plus de vie»).



Grâce à l'appui de l'OIBT, le Service national des forêts et de la faune du Pérou a mis au point une plateforme numérique pour la détection précoce des départs de feu dans le Sanctuaire historique péruvien de Machu Picchu. Photo: Gisela Delgado

Restaurer des paysages forestiers au Togo

<i>Intitulé</i>	Appui à des groupements de femmes dans la restauration de paysages forestiers dans les départements de Blitta et des Lacs au Togo
<i>Numéro</i>	PP-A/56-341
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	93 240 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF)
<i>Financement</i>	Soka Gakkai
<i>ODD connexes</i>	1, 2, 5, 11, 13, 15

Ce projet – dont la phase II a récemment démarré – accompagne des groupements de femmes dans les efforts de restauration de paysages forestiers qu'elles mènent dans deux villages situés dans les départements de Blitta et des Lacs, qui sont les plus pauvres au Togo.

Cette initiative a impliqué une centaine de femmes qui, en l'espace de 12 mois, ont produit près de 30 000 plants d'essences forestières qui leur ont servi à restaurer 20 hectares de terres dégradées, constitués de 8 hectares de plantations d'arbres et 12 hectares d'agroforêts. Elles tirent de ces agroforêts des revenus significatifs et leurs plantations aideront à satisfaire les besoins locaux en bois de feu et bois d'œuvre.

L'objectif de la phase II est de consolider les premiers résultats et d'en tirer parti. Au nombre des activités prévues figurent des réunions destinées à sélectionner les essences et les cultures vivrières pour les nouveaux sites à restaurer ainsi que l'entretien des pépinières arboricoles. Les membres des groupements, qui sont à la fois bénéficiaires et exécutantes, perfectionnent et mettent à profit les savoir-faire qu'elles ont acquis au cours de la phase I.



Deux femmes plantent des arbres dans le cadre de la restauration d'un paysage forestier dans le village d'Agouegan, au Togo. Photo: Soka Gakkai

Priorité stratégique 4: Améliorer la qualité, la disponibilité et l'actualité des informations sur les marchés des produits forestiers tropicaux, les chaînes d'approvisionnement et le commerce international, y compris sur les défis et opportunités liées à l'accès au marché, à son expansion et à sa diversification

Mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables dans le bassin du Congo

<i>Intitulé</i>	Développement de modules de formation sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables
<i>Numéro</i>	PP-A/55-334 - Activité 5 BMEL-LSSC
<i>Statut</i>	Achevé
<i>Contribution de l'OIBT</i>	350 000 \$EU
<i>Agence d'exécution</i>	Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC)
<i>Financement</i>	Allemagne
<i>ODD connexes</i>	4, 8, 9, 12, 15, 17

L'OIBT met en œuvre un programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) pour les bois et produits forestiers tropicaux. Il met les avantages des LSSC au service de l'atténuation du changement climatique, de la conservation de la biodiversité et du développement durable, ce en soutenant la mise en œuvre de mesures telles que la traçabilité et la certification du bois dans le but d'améliorer leur accès au marché.

Dans son volet consacré au renforcement des capacités, le programme a créé un programme de formation en quatre modules⁸ destinés aux aménagistes et personnel technique du bassin du Congo afin de les aider à comprendre les LSSC se rapportant aux produits bois tropicaux et de faciliter leur gestion idoine.

Dans leur ensemble, les quatre modules offrent environ 1 200 heures d'apprentissage, divisés globalement entre des cours théoriques, des travaux pratiques et des travaux individuels. Ces modules sont les suivants:

- 1) **Comprendre le concept du «sans-déforestation»:** il s'agit d'explorer l'échelle et les conséquences du recul de la forêt ainsi que les initiatives et stratégies

⁸ Disponible sur: www.itto.int/fr/resources/learning-materials



Un spécialiste donne une présentation devant les participants à un atelier de formation aux LSSC en République démocratique du Congo. Photo: Toussaint Mbang

mises au point pour y remédier, dont la GDF, la conservation de la biodiversité, la certification des forêts, l'agriculture durable, la bonne gouvernance forestière et la production ainsi que la commercialisation de produits forestiers n'engendrant pas de déforestation.

- 2) **Évaluer la légalité et mettre en place la responsabilisation:** il est axé sur l'application des cadres de lois par les parties prenantes, dont administrateurs au sein des pouvoirs publics, la filière forêt-bois et les professionnels du commerce du bois dans le secteur privé, ainsi que leur conformité à ceux-ci.
- 3) **De la légalité à la durabilité:** il s'agit de clarifier le lien entre légalité et durabilité dans l'approvisionnement de bois originaire de forêts du bassin du Congo, en s'inspirant des produits de projets antérieurs de l'OIBT menés en Afrique et en prenant en compte les sujets de préoccupation émergents.
- 4) **Les marchés et leur accès:** il s'agit d'encourager le commerce de bois et produits forestiers de source légale et durable en cernant mieux les difficultés que posent les marchés sensibles.

Une activité consécutive⁹ a aidé à réunir les quatre modules en un seul dans le but de faciliter la compréhension et la gestion idoine des LSSC se rapportant aux produits bois tropicaux. Ce module unique validé a été diffusé dans le cadre d'ateliers organisés à l'échelon national dans cinq pays du bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine et République démocratique du Congo).

⁹ L'activité spéciale PP-A/53-323.

Stratégies transversales

Outre ses quatre priorités stratégiques, le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 énonce quatre stratégies transversales dont le but est de contribuer à réaliser les objectifs de l'Organisation. Les travaux menés afin de mettre en œuvre ces stratégies transversales sont incarnés dans plusieurs projets et activités de l'OIBT, achevés ou en cours en 2022. On trouvera ci-après des exemples de la manière dont ces stratégies transversales sont appliquées.

Stratégie transversale 1. Aider à renforcer les capacités des pays membres dans l'optique de l'exécution du Plan d'action stratégique 2022-2026

Le renforcement des capacités est au cœur des activités. Les parties prenantes – qui vont d'organisations régionales et autorités publiques à des opérateurs de la filière du bois en passant par des groupements communautaires – reçoivent des formations et un soutien matériel afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des forêts tropicales et du commerce de bois et produits forestiers tropicaux.

Stratégie transversale 2. Renforcer l'efficacité opérationnelle de l'OIBT

L'OIBT effectue un suivi de ses projets et activités de terrain et elle les évalue aux fins d'assurer la transparence et la reddition de comptes, mais aussi pour obtenir des éclairages sur la manière d'améliorer encore l'efficacité de ses travaux en vue de faire progresser la GDF et le commerce des produits forestiers tropicaux.

Il est ainsi ressorti d'une évaluation, publiée en 2022, portant sur dix projets de l'OIBT exécutés en Afrique de l'Ouest et centrale que, dans les pays où ils ont été mis en œuvre, ils avaient eu «d'importantes retombées favorables sur le plan des forêts, de leur gestion et des communautés locales».

Résumée dans un document de politique intitulé, *Enseignements pour une bonne collaboration dans les forêts africaines*¹⁰, cette évaluation dresse la synthèse des enseignements tirés de ces dix projets mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action de l'OIBT 2013-2021. Elle a aussi proposé des domaines de future collaboration entre l'OIBT et la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), une initiative japonaise qui cherche à mobiliser connaissances et ressources en vue d'aider au développement de l'Afrique.

Stratégie transversale 3. Favoriser l'intégration du secteur forestier tropical dans les plans, mesures et investissements liés au redressement post Covid-19

L'un des éléments au cœur des travaux de plaidoyer de l'OIBT en 2022 a consisté à encourager les gouvernements et autres acteurs à inclure le secteur des forêts tropicales dans leurs programmes, mesures et investissements visant à aider les pays à se relever des conséquences de la pandémie de Covid-19 (voir en page 25).

Plusieurs projets et activités de l'OIBT ont en effet été perturbés par la pandémie en 2022. Les mesures sanitaires de type mise en quarantaine et distanciation sociale ainsi que les perturbations des réseaux de transport et autres impacts, ont entravé les travaux de l'Organisation et de ses partenaires.

Pour remédier aux répercussions défavorables sur ses travaux, l'OIBT a accordé des prorogations et autres mesures de soutien à plusieurs projets afin de veiller à ce que leurs objectifs puissent être atteints et leurs retombées concrétisées, en particulier dans les communautés rurales où les moyens d'existence ont été gravement touchés. L'Organisation et ses comités ont par ailleurs eu de nombreuses réunions en ligne dans les cas où les réunions en présentiel étaient difficiles, voire impossibles.

Stratégie transversale 4. Favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

L'OIBT travaille de longue date, à travers ses travaux de terrain et de politique, sur l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des sexes, un engagement qu'institutionnalisent ses *Lignes directrices sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*, publiées en 2018. Ces lignes directrices donnent un cadre servant à internaliser l'égalité des sexes dans les politiques, plans, programmes, projets, activités et effectifs de l'OIBT, pour établir ainsi un lien direct entre les travaux de l'OIBT et l'Objectif de développement durable 5 (égalité des sexes).

Les travaux de l'OIBT destinés à soutenir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont illustrés par deux activités¹¹ qui ont accompagné des groupements de femmes à mettre en œuvre la restauration de paysages forestiers et de meilleures pratiques agroforestières au Togo. (Pour en savoir plus sur ces deux projets, on consultera la Priorité stratégique 3 ci-dessus.)

10 Disponible sur: www.itto.int/fr/policy_papers

11 L'activité PP-A/56-341 et l'activité consécutive PP-A/56-341-A.



Outre ses quatre priorités stratégiques, le Plan d'action stratégique de l'OIBT 2022-2026 comporte quatre stratégies transversales dont le but est de contribuer à réaliser les objectifs de l'Organisation. Photo: R. Carrillo/OIBT

3 Travaux de politique, analytiques et normatifs

Ce chapitre met en lumière les travaux de politique, analytiques et normatifs que l'Organisation a menés en 2022 dans le cadre de son Programme de travail biennal 2021-2022.

Mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables pour les produits forestiers

L'OIBT apporte son concours au développement de moyens, notamment des plans de GDF, des systèmes de traçabilité ainsi que des plateformes d'échange d'informations et autres outils, permettant de garantir la durabilité et la légalité.

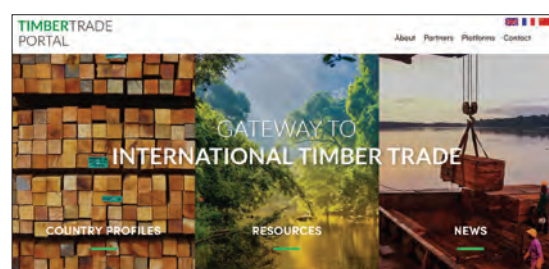
Le Portal du commerce du bois

L'OIBT et ses partenaires ont commencé à fournir des informations de meilleure qualité et enrichies sur les cadres de légalité relatifs aux bois tropicaux par l'intermédiaire du Portail du commerce du bois (*Timber Trade Portal*, TTP) qui a été modernisé.

Le TTP constitue une plateforme unique en son genre qui présente des informations objectives, approfondies et à jour sur la légalité des bois, la diligence raisonnable et les exigences requises au niveau national et à l'export de la part des pays opérant dans le commerce international du bois. Il offre des exemples de la documentation que les acteurs, entreprises et autres opérateurs économiques de la chaîne de valeur de la filière forêt-bois doivent soumettre pour pouvoir récolter et transporter des produits forestiers.

Cette modernisation achevée en 2022 a permis de renforcer le TTP comme suit :

- élargissement de sa couverture géographique et linguistique avec l'ajout de six nouveaux profils de pays, principalement d'Asie, portant leur total à 29;



La page d'accueil du nouveau Timber Trade Portal.

- traduction de l'intégralité du site web en chinois, une troisième langue qui vient s'ajouter à l'anglais et au français;
- remaniement du site web pour le rendre plus dynamique et d'un usage plus convivial qui facilite l'accès aux informations; et
- accroissement de la visibilité du TTP et élargissement de ses publics dans le cadre d'une nouvelle stratégie de marketing.

Consulter le TTP sur: www.timbertradeportal.com

Pour en savoir plus sur le TTP, lire le numéro 31/2 de TFU sur: www.itto.int/fr/tfu/back_issues

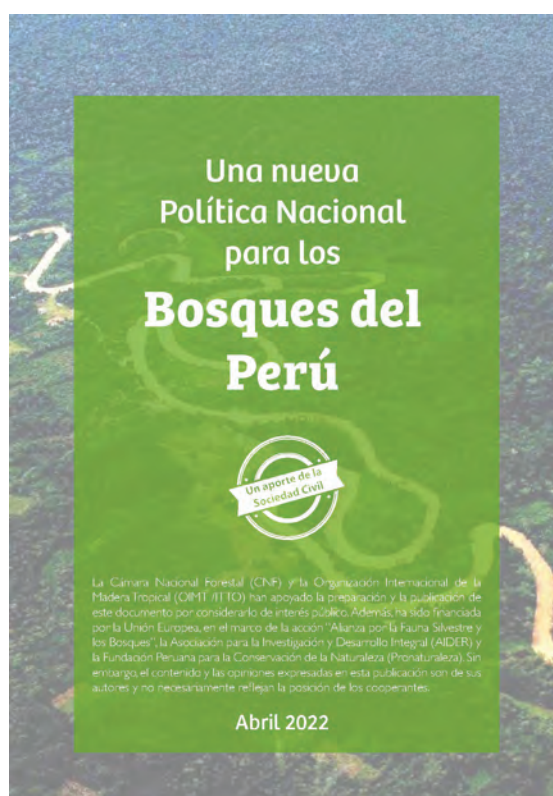
Renforcement des capacités

L'OIBT a apporté son concours à la Chambre forestière du Pérou en vue de publier un rapport¹² qui dresse le bilan des développements intervenus au niveau du cadre législatif péruvien et formuler des propositions visant à moderniser son secteur forestier et sa capacité à répondre aux défis actuels et futurs.

12 Disponible en espagnol (avec un résumé analytique en anglais) sur: www.itto.int/other_technical_reports

Cette publication, qui constitue l'aboutissement d'une série de discussions thématiques ayant réuni les parties en 2019-2021, propose un nouveau cadre de politique forestière nationale en mesure d'assurer les services écosystémiques, d'accroître la production forestière et de favoriser une filière forestière prospère fondée sur les plantations. Il préconise de nouvelles mesures pour s'attaquer aux causes de la déforestation et de la dégradation des forêts, notamment en élargissant l'aide technique et financière aux petits exploitants agricoles et Peuples autochtones.

L'OIBT a apporté son concours à cette publication dans le cadre d'une activité visant à renforcer les capacités des acteurs du secteur privé dans les pays producteurs.



Suivi indépendant du marché des bois porteurs d'une autorisation FLEGT

Le SIM a été créé dans le cadre d'une activité de l'OIBT financée par l'Union européenne en appui à la mise en œuvre des accords de partenariat volontaire bilatéraux entre l'Union européenne et des pays producteurs de bois et afin d'analyser leurs répercussions sur le marché.

En 2022, les activités du SIM ont eu pour objet de mettre au point une stratégie de long terme pour maintenir le système au-delà du projet actuel, qui a pris fin à la fin de 2022. C'est ainsi que les acteurs indonésiens ont été consultés en mai 2022 au sujet de la performance du SIM et sur son possible avenir, ou encore que les acteurs européens ont été sondés lors d'une manifestation en juin. Puis, en août, les acteurs au Ghana ont aussi fourni leurs apports à cet égard.



Le SIM a continué de préparer des comptes rendus et bulletins d'information, dont trois rapports en 2022 qui ont dépeint l'actualité du commerce, et plus particulièrement les échanges commerciaux entre l'Union européenne et l'Indonésie. Y ont également été relatés en détail les efforts que déploie l'Indonésie pour changer l'image de son système de vérification de la légalité du bois (le SVLK) et une analyse des tendances du marché basée sur les résultats du sondage du SIM sur le commerce avec l'Union européenne.

Consulter: <https://flegtim.eu>

Adaptation des critères et indicateurs de l'OIBT au contexte africain

Les critères et indicateurs OIBT de la gestion durable des forêts tropicales, dans leur version révisée et adaptée au contexte africain, ont été mis en ligne sur le site web de l'OIBT en octobre 2022 pour recueillir des observations de la part des membres. Aucune observation n'a été communiquée et le Conseil les a approuvés à sa 58^e session. Ce document, qui est le fruit de consultations extensives avec des spécialistes forestiers et les membres de l'OIBT de la région Afrique, sera publié en 2023. Il devrait faciliter le suivi et l'évaluation de la GDF en Afrique tropicale.

Rapport sur le marché des bois tropicaux (TTMR)

L'OIBT a publié en 2022 vingt-trois numéros du *Tropical Timber Market Report*, un bulletin d'information distribué à près de 19 000 lecteurs à travers le monde qui suit l'actualité mondiale du marché des bois tropicaux et du commerce associé, et fait le point sur les tendances et l'information en la matière.

Pour s'abonner au Tropical Timber Market Report (en anglais; sur inscription gratuite), consulter: www.itto.int/market_information_service. Les numéros antérieurs sont disponibles sur: www.itto.int/market_information_service/back_issues

Développement et enrichissement des statistiques et bases de données forestières

La base de données en ligne de l'OIBT a été actualisée en février et en août 2022 au niveau des chiffres de la production et du commerce des produits bois de transformation primaire et du commerce des produits bois de transformation secondaire couvrant la période 1990-2021. Elle continuera d'être actualisée régulièrement.

Une réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques forestières tenue en 2022 a traité la question de l'amélioration permanente du Questionnaire commun sur le secteur forestier en actualisant la définition de certains produits, en augmentant les taux de réponse et en

incluant de nouveaux produits dans la prochaine révision du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes. Le Groupe de travail a par ailleurs examiné les activités relevant des statistiques qui sont conduites en commun avec des organisations partenaires.

Consulter: www.itto.int/fr/biennal_review

Indice mondial du bois

La Plateforme de l'Indice mondial du bois (GTI) désigne une initiative que mènent en collaboration l'OIBT et l'Institut de promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM). Son but est de faciliter l'échange d'informations et de données sur le commerce du bois et de favoriser la collaboration entre ses acteurs au sein d'un environnement commercial stable, transparent et prévisible, ce dans l'optique de mettre en place pour les produits forestiers des chaînes d'approvisionnement respectueuses de la légalité et des pratiques durables.

Financée par l'IPIM, cette Plateforme est gérée par le Secrétariat des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes (GGSC). Sept pays pilotes – le Brésil, la Chine, le Congo, le Gabon, l'Indonésie, la Malaisie et le Mexique – ainsi qu'environ 160 entreprises et sociétés participent à cette première phase de création de la Plateforme du GTI.

Le rapport mensuel sur le GTI (le *GTI Report*), dont le premier numéro (couvrant le mois de novembre) a été publié en décembre dernier, est préparé sur la base de données et autres informations obtenues auprès de grandes entreprises du bois implantées dans les pays producteurs de bois tropicaux participant à titre pilote, et, dans le cas de la Chine, à partir d'études menées auprès de fabricants de produits de transformation secondaire. Eu égard aux entreprises de produits de transformation primaire, le rapport présente les tendances à l'œuvre sur le plan de l'extraction de bois ainsi que de l'offre en grumes, sciages, contreplaqués et autres produits à l'échelon local.

Concernant les fabricants de produits de transformation secondaire, le *GTI Report* s'intéresse plus particulièrement aux tendances en matière de transformation du bois et de fabrication sur place, pour couvrir des produits tels que parquets, portes et meubles. Les indices reposent sur divers facteurs, tels que niveaux de production (récolte), nouvelles commandes, inventaires de matériaux et produits, volumes d'achat/de ventes et prix, emploi et délais de livraison.

Consulter: www.itto.int/fr/gti

Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois

Le projet de *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2021-2022* a été préparé en 2022 et présenté lors de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux. Cette version préliminaire sera révisée pour y refléter les apports du Conseil et les données complémentaires qui seront réunies ainsi que leur analyse, et elle fera l'objet d'un travail éditorial en vue de sa publication et diffusion avant la 59^e session du Conseil en 2023.

Consulter: www.itto.int/fr/annual_review

Pour en savoir plus, voir en page 11.

Projet mondial sur l'enseignement forestier

L'OIBT et ses partenaires ont publié leur Évaluation mondiale de l'enseignement forestier, un rapport qui examine la situation de l'enseignement forestier et les actions qui sont nécessaires pour inculquer au plus grand nombre les savoirs et compétences permettant de sauvegarder les forêts et autres ressources naturelles.

Cette évaluation, qui aborde l'enseignement et les formations se rapportant aux forêts, aux arbres hors forêts et autres terres boisées, couvre tous les niveaux de l'enseignement scolaire, des écoles primaires aux centres de formation professionnelle et universités. Elle identifie le



Les participants célèbrent la parution du premier numéro mensuel du GTI Report lors d'une manifestation dans la Région administrative spéciale de Macao (Chine). Photo: Secrétariat des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes



Des plantules sont préparées en vue d'un essai de clonage du teck à la Station de recherche sylvicole de Maegar dans la province de Phayao en Thaïlande. Photo: OIBT

besoin d'avoir des solutions pertinentes, adaptées et inclusives à l'échelon local qui répondent aux fractures numériques, aux barrières linguistiques et à l'équilibre entre les sexes, races/ethnies. Une amélioration majeure consisterait à veiller à ce que les étudiants aient un meilleur accès aux forêts et à des expériences de formation en extérieur.

Le rapport repose sur des sondages menés aux niveaux mondial et régional par le Projet mondial sur l'éducation forestière, qui est géré par l'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO). Lancé en 2019, ce projet a pour objet de catalyser, d'accélérer et de renforcer les efforts au sens large qui sont menés sur le plan de l'enseignement forestier aux échelons national et local dans les pays en développement et de pallier ses insuffisances.

Le rapport est disponible en anglais sur: www.itto.int/other_technical_reports

Améliorer la gestion du teck dans la sous-région du grand Mékong

L'OIBT aide les pouvoirs publics, communautés locales et parties prenantes à améliorer la gestion des forêts naturelles de teck, ainsi que la production et le marketing associés, aux fins de faciliter la mise en place de chaînes d'approvisionnement légales et durables du teck tout en dynamisant les économies nationales et les moyens d'existence des communautés locales dans la sous-région du grand Mékong.

En 2022, l'OIBT a publié *Teak in the Mekong for a Sustainable Future* (Le teck du Mékong pour un avenir durable)¹³, qui présente les meilleures pratiques relatives à la plantation, la gestion, la récolte et la transformation du teck et permettant d'apporter la preuve tout au long de ses chaînes d'approvisionnement qu'il a été obtenu de source légale et durable. Préparé dans le cadre du projet de l'OIBT sur le teck du Mékong, l'ouvrage a été dévoilé lors de la quatrième Conférence mondiale sur le teck, coorganisée par l'OIBT, qui s'est tenue en septembre 2022 à Accra (Ghana).



L'OIBT a co-publié en 2022 six numéros supplémentaires du *Teak Mekong Newsletter* (Bulletin d'information sur le teck du Mékong)¹⁴, qui donne un compte rendu des activités et facilite le réseautage entre les acteurs du teck.

Consulter: www.facebook.com/ITTO-teak-in-Mekong-393301941225768

Ligne directrice et vidéos en soutien à la restauration des mangroves à Fidji

Une ligne directrice et trois vidéos sur la remise en état et la restauration de mangroves à Fidji ont été publiées en décembre 2022. Ces réalisations sont le point d'orgue d'un projet de l'OIBT qui a accompagné des communautés et les pouvoirs publics locaux à restaurer des mangroves et des zones humides dans le delta de la Rewa, le plus important écosystème marin fidjien.

La ligne directrice¹⁵ a été préparée à partir d'activités pilotes menées dans le cadre du projet en vue d'aider les communautés à mieux gérer les ressources de leurs mangroves. Les vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT.

Consulter: www.youtube.com/user/ittosfm/videos.

¹³ Disponible sur: www.itto.int/other_technical_reports

¹⁴ Disponible sur: <http://teaknet.org/itto.php#newsletter>
¹⁵ www.itto.int/files/itto_project_db_input/3081/Technical/A_Mangrove_Management_Guideline-08-12-22.pdf?v=1672295894

4 Travaux en collaboration

Ce chapitre présente des exemples de travaux collaboratifs que l'Organisation a entrepris en 2022.

Groupe d'experts de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique sur l'exploitation forestière illicite et le commerce associé

L'OIBT a pris part à la 5^e réunion des Ministres de l'APEC en charge de la foresterie ainsi qu'aux 21^e et 22^e réunions de l'EGILAT-APEC, qui se sont respectivement tenues en février et août 2022. La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, y a évoqué les conséquences de long terme de la pandémie de Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement en bois tropicaux, présenté les travaux de l'OIBT destinés à renforcer la collaboration et le partage d'information avec les pays et partenaires de la région de l'APEC et au-delà et décrit le Programme sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) de l'Organisation.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2022/02/18/itto_informs_expert_group_on_impacts_of_pandemic_on_tropical_timber_trade

Organisation de coopération asiatique sur les forêts

L'OIBT et l'Organisation de coopération asiatique sur les forêts (AFoCO) ont convenu d'intensifier leurs travaux communs en matière de conservation et de restauration des forêts, de GDF et sur le plan de la production et de la consommation durables de produits forestiers et de services écosystémiques. La Directrice exécutive et le Directeur exécutif des deux organisations ont signé en mai 2022, au cours du XV^e Congrès forestier mondial, un nouveau protocole d'accord. Ce protocole d'accord est en phase avec l'accord qu'ont signé en 2013 l'OIBT et la Coopération forestière ASEAN-Corée.



Le Directeur exécutif de l'AFoCO, Ricardo L. Calderon (assis, à g.), et la Directrice exécutive de l'OIBT Sheam Satkuru (également assise) lors de la signature du nouveau protocole d'accord entre les deux organisations. Photo: Yunjeong Jeong/AFoCO

Congrès forestier mondial

L'OIBT a pris une part active au XV^e Congrès forestier mondial, qui s'est tenu en mai 2022 à Séoul sous les auspices de la République de Corée. Au cours de ce Congrès ont été explorés les opportunités et défis entourant la thématique «Construire un avenir vert, sain et résilient avec la forêt». Au cours de cette rencontre de cinq jours, qualifiée de plus grande manifestation sur les forêts jamais organisée, la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, ainsi que d'autres représentants de l'Organisation ont contribué aux séances techniques et au volet politique de haut niveau. L'OIBT a contribué à ce Congrès au titre de membre du Groupe consultatif du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et de Mécène Or avec un stand d'exposition destiné à diffuser aux visiteurs des informations sur ses travaux.



Lors du XV^e Congrès forestier mondial à Séoul, la Directrice exécutive de l'OIBT a mis en avant la légitimité du bois et des produits dérivés de source durable comme solution aux crises complexes que traverse le globe. Photo: Hwan Ok Ma/OIBT

Partenariat de collaboration sur les forêts

L'OIBT, la FAO et d'autres membres du PCF ont organisé en marge du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable qui se tenait en juillet à New York, aux États-Unis d'Amérique, une manifestation intitulée «Reconstruire en mieux: Les pistes forestières du redressement vert promeuvent le Programme de développement durable à l'horizon 2030», au cours de laquelle les participants ont discuté des possibilités qu'offrent les pistes forestières d'apporter des moyens économiques de faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de reconstruire en mieux après la pandémie de Covid-19.

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a mis en avant la valeur de l'effet synergique entre les diverses initiatives conjointes des membres du PCF, telles que Du bois durable pour un monde durable, le Projet mondial sur l'éducation forestière ou encore le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers, s'agissant d'accroître l'adhésion à la foresterie durable et de contribuer à réaliser les Objectifs de développement durable.

Également sous l'égide du PCF, l'OIBT, la FAO et l'IUFRO ont publié en 2022 la *Global Assessment of Forest Education* (Évaluation mondiale de l'enseignement forestier) (voir page 23).

L'OIBT a par ailleurs participé à la 8^e édition de la Semaine mondiale des forêts et à la 26^e session du Comité des forêts



Dans le cadre d'un projet de l'OIBT destiné à restaurer le bassin du fleuve Chimbo en Équateur, des collégiens sensibilisent à l'importance de la restauration des forêts. Photo: A. Idrovo/Sendas

(COFO) à Rome, en Italie, où M^{me} Satkuru a présenté le Programme de bourses de l'OIBT ainsi que d'autres initiatives en matière de formation et d'enseignement.

Les pays du G7 vont dissocier le commerce de la déforestation et encourager la foresterie tropicale durable à travers l'OIBT

Les ministres du Groupe des sept (G7) ont convenu d'accélérer la transition vers des chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient le commerce et la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts pour favoriser les bois et



Une entreprise forestière communautaire à Oaxaca, au Mexique. Les chaînes d'approvisionnement en bois de source durable ont un rôle à jouer pour faire face aux crises environnementales, selon les ministres du G7. Photo: T. Yanuariadi/OIBT

produits dérivés obtenus suivant des pratiques durables, notamment à travers l'OIBT. Dans leur communiqué commun de mai 2022, les ministres du G7 en charge des questions climatiques, énergétiques et environnementales ont réitéré leur engagement à travailler avec d'autres pays développés pour amplifier leur aide financière à l'action climatique.

Consulter: www.ito.int/fr/news/2022/06/10/g7_countries_to_accelerate_decoupling_of_trade_and_deforestation_encourage_sustainable_tropical_forestry_through_ito

Plaidoyer à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Des responsables de l'OIBT ont pris une part active à la 27^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en novembre 2022.

S'exprimant dans le cadre du volet de haut niveau, M^{me} Satkuru a observé que les forêts tropicales constituaient un précieux réservoir de carbone au cœur de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, et qu'il était donc crucial de les conserver pour lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité et la pollution. La gestion durable des forêts est une solution fondée sur la nature qui permet aussi de produire un matériau de construction respectueux de l'environnement – le bois – ainsi que beaucoup d'autres produits et services, a-t-elle remarqué.

«La foresterie tropicale, dont bénéficient les populations et la nature, est importante pour le développement durable, car elle favorise le redressement après la pandémie de Covid-19 et permet de lutter contre la crise environnementale du globe», a ajouté M^{me} Satkuru.

M^{me} Satkuru s'est également exprimée lors de plusieurs autres manifestations parallèles: «Partenariats collaboratifs en matière de gestion des incendies de terre et de forêt pour répondre à la problématique du changement climatique», qui s'est tenue au Pavillon de l'Indonésie; «Des solutions fondées sur la nature dans le secteur



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, s'exprime lors du volet de haut à la 27^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des NU sur les changements climatiques. Photo: S. Kawaguchi/OIBT



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, délivre sa déclaration à la 15^e Conférence des Parties à la Convention des NU sur la diversité biologique dans le cadre du volet de haut niveau. Photo: Hwan Ok Ma/OIBT

forestier pour favoriser l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets», au Pavillon du Japon; «Du potentiel de la REDD+ comme approche coopérative et de la nécessité de renforcer les capacités», organisée conjointement par l'OIBT, le Service forestier coréen et Soka Gakkai; Inverser le cours de la déforestation», organisée par le PCF; et «Comment accroître le couvert forestier aide l'adaptation au changement climatique», qui s'est tenu au Pavillon du Panama.

Consulter: www.ito.int/fr/news/2022/11/18/tropical_forests_vital_for_combating_climate_change_ito_executive_director_delivers_message_at_un_climate_change.

Convention sur la diversité biologique

L'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a pour objectif d'aider les Parties à la CDB et les pays membres de l'OIBT à maintenir, restaurer et mettre en valeur la biodiversité et les services écosystémiques des forêts et paysages forestiers en milieu tropical tout en produisant du bois et autres produits et services suivant des pratiques durables.



*Un champignon suscitant la formation de bois d'agar est inoculé dans un *Aquilaria malaccensis*. Photo: FRIM*

Depuis son lancement en 2011, l'Initiative OIBT-CDB de collaboration a permis d'élaborer et de mettre en œuvre des projets à travers plus de 20 pays tropicaux, qui tous ont connu une réduction de leur surface de forêt et de leur biodiversité et ont d'importantes populations tributaires des forêts.

L'OIBT a publié en 2022 un document d'orientation qui dresse un bilan indépendant de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration, dont il ressort que, malgré de modestes budgets, ses 16 projets ont été une «réussite extraordinaire» s'agissant d'améliorer les moyens d'existence et de conserver la biodiversité.

En 2022, l'Initiative OIBT-CDB de collaboration et l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales (IGES), en marge de la 15^e Conférence des Parties, a partagé les meilleures pratiques en matière de restauration des paysages forestiers et de gestion durable des forêts (GDF) dans les régions de l'Amazonie, du Mékong et du Congo, qui ont pour but d'améliorer les moyens d'existence et les résultats sur le plan de la conservation de la biodiversité.

La phase en cours de l'Initiative, qui s'étend jusqu'à 2025, accompagne la réalisation des cibles liées aux forêts du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Pour en savoir plus et avoir accès aux cinq présentations d'experts, consulter: www.itto.int/news/2022/12/20/cop15_side_event_presents_global_lessons_on_biodiversity_conservation_in_tropical_forest_landscapes. Le document d'orientation est disponible sur: www.itto.int/fr/policy_papers

On pourra également consulter: www.itto.int/cbd

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

L'OIBT coopère avec la CITES, notamment son Programme sur les espèces d'arbres. En 2022, l'OIBT y a apporté son concours avec la publication d'une étude sur les arbres produisant du bois d'agar appartenant aux genres *Aquilaria*

et *Gyrinops*, qui examine également les problématiques complexes entourant leur conservation. Dernière addition à la Série technique OIBT¹⁶, ce rapport se penche sur la situation de la conservation et du commerce des essences produisant du bois d'agar, fait le point sur des travaux antérieurs de la CITES à ce sujet et propose de nouvelles priorités en appui à son exploitation durable. Avant sa publication, l'OIBT et la CITES ont conjointement organisé en juin 2022 un atelier destiné à valider ses constatations.

Ce rapport a contribué à éclairer les délibérations au cours de la 19^e session de la Conférence des Parties à la CITES en novembre 2022.

Programme des NU pour le développement

Lors d'une manifestation organisée en novembre par le Programme des Nations Unies pour le développement et ses partenaires, la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a appelé à investir davantage dans la foresterie tropicale durable, les industries forestières et un commerce du bois durable afin que la nature puisse en bénéficier dans le futur.

Son message enregistré a été diffusé dans le cadre du programme de trois jours de la plateforme en ligne *Nature for Life Hub* en préparation à la 15^e Conférence des Parties à la CDB.

M^{me} Satkuru a également mis en avant comment le fait de développer des entreprises durables impliquant le bois et les produits forestiers non ligneux peut permettre de mettre en place des moyens d'existence pour les populations et de renforcer leur résilience aux catastrophes climatiques tout en procurant parallèlement une myriade de services écosystémiques.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2022/12/01/strategic_investment_in_tropical_forestry_needed_for_planetary_sustainability

¹⁶ Disponible sur: www.itto.int/fr/technical_report



*La foresterie durable peut aider la bioéconomie et les solutions fondées sur la nature à gagner du terrain.
Photo: Département des forêts du Sarawak*

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, s'est exprimée lors de la 29^e session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, au cours de laquelle elle a appelé les organisations internationales, les gouvernements et autres acteurs à relayer le message suivant: «Récolter du bois en mode durable, ce n'est pas de la déforestation» afin de contrecarrer les préjugés de l'opinion publique concernant le rôle du commerce du bois dans la disparition des forêts tropicales.

M^{me} Satkuru a également indiqué à cette session, qui s'est tenue en février 2022, que le secteur des forêts tropicales pouvait jouer un rôle majeur dans le redressement vert suite à la pandémie de Covid-19 et qu'il ne devrait pas pâtir des malentendus sur les causes de la déforestation tropicale.

La Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique est l'une des six commissions forestières régionales créées par la FAO à travers le monde pour offrir un forum politique et technique permettant aux pays de débattre des questions liées aux forêts. Forte de 34 pays membres, elle se réunit tous les deux ans.

Consulter: www.itto.int/fr/news/2022/02/25/itto_executive_director_calls_for_positive_messaging_on_timber

Collaboration avec le Japon, pays hôte de l'OIBT

L'OIBT et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont convenu de poursuivre leurs travaux collaboratifs destinés à aider les pays tropicaux et leurs acteurs à



Le Directeur général du Département de l'environnement mondial de la JICA, Morita Takahiro (à g.) et la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. Photo: R. Carrillo/OIBT



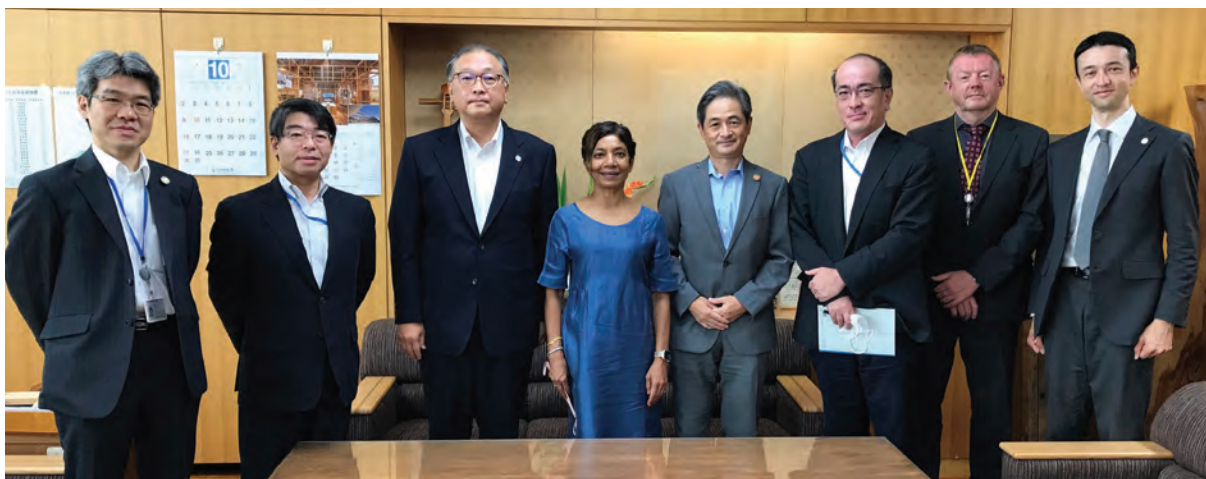
La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (au centre à d.), et le Président de l'IGES, Takeuchi Kazuhiko (au centre à g.), entourés de responsables de l'OIBT et de l'IGES après la signature du protocole d'accord entre les deux organisations. Photo: IGES



La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru (à g.), a rencontré le Ministre japonais des affaires étrangères, Hayashi Yoshimasa. Photo: S. Kawaguchi/OIBT

conserver leurs forêts et à les gérer suivant des pratiques durables. La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, et le Directeur général du Département de l'environnement mondial de la JICA, Morita Takahiro, ont signé en octobre 2022 un nouveau protocole de coopération couvrant la période 2022-2026, qui proroge les travaux, entamés en 2010, que mènent en collaboration l'OIBT et la JICA.

L'OIBT et l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales (IGES), qui est basé à Kanagawa, au Japon, ont convenu de resserrer leur travaux en coopération aux fins d'aider les pays tropicaux et leurs parties prenantes à conserver leurs forêts et à les gérer suivant des pratiques durables. Dans le cadre de ce protocole d'accord signé en octobre 2022, les deux organisations basées au Japon vont déterminer, développer et mettre en œuvre des actions communes destinées à accompagner les pays producteurs



Le Directeur général de l'Agence forestière japonaise, Orita Hiroshi (3^e en partant de la g.), et le Directeur général adjoint, Mori Shigeki (4^e en partant de la d.), se tiennent de part et d'autre de la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. Ils sont entourés d'autres responsables des deux organisations. Photo: Agence forestière japonaise

membres de l'OIBT dans la conservation et l'utilisation durable de leurs ressources forestières tropicales. Elles vont ainsi de concert encourager le renforcement des capacités, l'échange d'informations et le partage des expériences avec les pays en développement dans le but d'y faire progresser la foresterie tropicale durable.

La Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru, a rencontré en août 2022 Hayashi Yoshimasa, le Ministre japonais des affaires étrangères, afin d'échanger leurs vues sur la coopération entre l'OIBT et le Japon concernant des problématiques mondiales telles que l'atténuation du changement climatique ou encore le fait d'assurer la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables dans les régions tropicales. M^{me} Satkuru a également, en 2022, eu des entrevues avec les hauts responsables japonais suivants: le Vice-ministre parlementaire de la santé, du travail et des affaires sociales, Shimamura Dai; le Vice-ministre parlementaire de l'environnement, Nakagawa Yasuhiro; et le Directeur général de l'Agence forestière japonaise, Orita Hiroshi. Ces réunions ont été l'occasion d'explorer, en autres, la meilleure manière dont l'OIBT peut contribuer à l'engagement pris par le Japon d'atteindre l'objectif d'émissions de gaz à effet de serre nettes nulles à l'horizon 2050.

M^{me} Satkuru a par ailleurs rencontré en 2022 Yamanaka Takeharu, le Maire de la Ville de Yokohama. D'autres responsables de l'OIBT ont rencontré Tanimura Eiji, Conseiller auprès du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et des pêches; Yamaguchi Natsuo, Dirigeant du parti politique Komeito; et Onozaki Nobuyuki, dirigeant de l'organisation CityNet.

Au cours de l'année 2022, des responsables de l'OIBT ont donné devant des écoliers et étudiants universitaires des conférences et présentations sur la gestion durable des forêts et l'importance de réaliser les Objectifs de développement durable, comme suit: une conférence en ligne destinée aux lycéens du Lycée *Yokohama Science Frontier*; une présentation lors du colloque «Création de valeur X ODD» organisé par l'Université Soka à Tokyo en



Le Maire de la Ville de Yokohama, Yamanaka Takeharu (à g.), aux côtés de la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. Photo: S. Kawaguchi/OIBT



Le Vice-ministre parlementaire japonais de l'environnement, Nakagawa Yasuhiro (à g.), et la Directrice exécutive de l'OIBT, Sheam Satkuru. Photo: S. Kawaguchi/OIBT

juin et une conférence dans cette même université en décembre; et une conférence à l'École de préparation aux examens de Mahasu dans le cadre d'un programme organisé par la Ville de Yokohama. D'autres membres du personnel de l'OIBT ont également donné une conférence devant des stagiaires de la JICA sur la foresterie durable et la gouvernance dans le cadre du Programme de la JICA sur la création conjointe de connaissances.

Consulter: www.itto.int/fr/activities_in_japan

5 Bourses

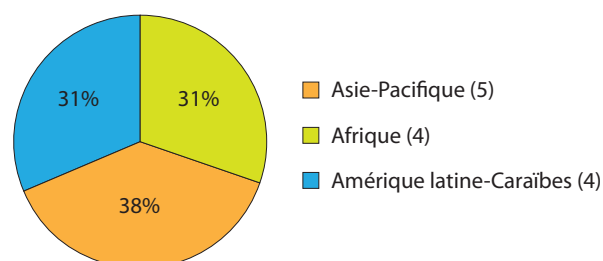
Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif d'encourager le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes chez ses pays membres. Depuis sa création en 1989, le Programme a permis à plus de 1 400 forestiers, jeunes ou déjà en activité, issus de 49 pays de poursuivre des opportunités de développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives d'évolution.

Le Programme prête son concours à des activités de type formations courtes; stages; voyages d'études et de démonstration; préparation, publication et diffusion de documents techniques; participation à des conférences, séminaires et ateliers; et études de troisième cycle. Les bourses sont attribuées à des ressortissants de pays membres de l'OIBT en veillant à respecter la parité et à encourager le développement des capacités chez les forestières.

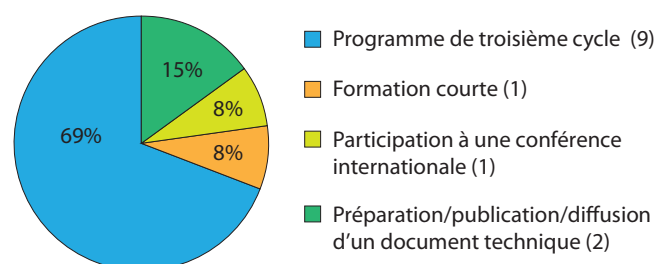
Le montant des bourses attribuées à ce jour avoisine 9,8 millions \$EU. Elles ont été financées grâce aux généreuses contributions volontaires du Japon (68 pour cent), des États-Unis d'Amérique (19 pour cent), des Pays-Bas (7 pour cent), de l'Australie (2,5 pour cent) et autres (3,5 pour cent), dont la Suède, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que des entreprises du secteur privé. En 2022, Le Conseil international des bois tropicaux, sur la base des recommandations de la Commission de sélection des bourses réunie dans le cadre de sa 58^e session, a attribué une bourse à 13 lauréats, dont six femmes, issus de sept pays membres producteurs, pour un montant total d'environ 77 000 \$EU. Les diagrammes ci-après indiquent la ventilation de ces bourses par région et finalité.

Notre revue TFU publie régulièrement des comptes rendus d'activité de lauréats d'une bourse de l'OIBT. Consulter: www.itto.int/fr/tropical_forest_update

Bourses de l'OIBT attribuées en 2022, par région



Bourses de l'OIBT attribuées en 2022, par finalité





Talia Lostaunau (à d.), lauréate d'une bourse de l'OIBT, interviewe un pompier forestier en Amazonie péruvienne. Photo: G. Delgado



6 Sensibilisation

Les activités de sensibilisation de l'OIBT ont pour but de rendre le rôle de l'Organisation plus visible dans le contexte du dialogue sur les forêts et de guider la réflexion sur les politiques, pratiques et innovations en matière de développement durable, ce dans le cadre de la gestion durable des forêts et d'un commerce dynamique des biens et services forestiers. Les activités de sensibilisation de l'OIBT contribuent également aux débats au sens large sur le développement économique, le changement climatique, la biodiversité, les pandémies et autres sujets.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation de l'OIBT interviennent dans le cadre de projets de terrain, d'activités et de travaux de coopération, qui sont décrits dans d'autres parties du présent rapport. Ici sont présentées les activités de sensibilisation que met principalement en œuvre le Secrétariat de l'OIBT.

Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2022 trois numéros d'*Actualités des Forêts Tropicales* (TFU), un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales

TFU en version imprimée est diffusé gratuitement à quelque 14 000 particuliers et organismes à travers plus de 160 pays. Il est également disponible au format numérique sur le site web de l'OIBT¹⁷ ou via l'application *TFU app* (qu'il est possible de télécharger dans l'App Store et sur Google Play¹⁸).

17 www.itto.int/fr/tfu

18 Mots-clés = TFU ITTO



Nouvelles des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2022 12 numéros de son bulletin d'information électronique mensuel, *Tropical Forest News*, qui offre à ses abonnés des éclairages sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Cinq numéros ont en outre été publiés au cours de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux pour apporter aux abonnés des éclairages quotidiens sur son actualité.

Pour s'abonner au *Tropical Forest News*, consulter la page d'accueil du site web de l'OIBT.

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT (www.itto.int), qui est consultable en anglais, espagnol et français et offre également une couverture extensive en japonais, a totalisé près de 455 000 vues en 2022. Il présente une grande diversité de contenus sur les travaux de l'OIBT, dont des actualités; des appels à soumission de propositions de projets; des informations à destination du Conseil international des bois tropicaux et de ses Comités; des publications, notamment la revue TFU et les séries Politique forestière et Technique; une base de données statistiques; le Service d'information sur le marché (MIS); des informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; une liste de manifestations à venir; un moteur de recherche de projets et notes conceptuelles soumis à l'examen de donateurs; une photothèque; et des liens rapides permettant d'accéder instantanément à diverses rubriques du site web. Il est régulièrement actualisé avec de nouveaux contenus. En 2022, plusieurs articles sur diverses journées internationales intéressantes les travaux de l'OIBT ont été publiés sur notre site web, pour décrire comment la gestion durable des forêts et un commerce des bois tropicaux de type durable peuvent aider à répondre aux enjeux mondiaux.

Réseaux sociaux

L'OIBT est présente sur Facebook¹⁹, Instagram²⁰, Twitter²¹, YouTube²² et LinkedIn²³. L'OIBT a régulièrement publié en 2022 sur toutes ces plateformes pour mettre en avant les dernières actualités, manifestations et publications pertinentes.

- Facebook—plus de 7 200 suiveurs.
- Twitter—plus de 1 100 suiveurs.
- Instagram—plus d'un millier de suiveurs.
- YouTube—près d'un millier de suiveurs.
- LinkedIn—plus de 1 700 suiveurs.

Vidéos

En décembre 2022, 124 vidéos illustrant divers aspects des travaux de l'Organisation étaient accessibles sur la chaîne YouTube de l'OIBT. Y ont été ajoutées cette même année des vidéos illustrant la gestion durable des écosystèmes de mangrove à Fidji, les enseignements de projets de l'OIBT sur la gestion des incendies de végétation

en Indonésie et au Pérou et des enregistrements de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché.

Couverture de la 58^e session

Une page web²⁴ a été dédiée à la couverture *in extenso* de l'actualité quotidienne et des développements de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux, également enrichie des présentations ainsi que de photos et de divers éclairages.

L'OIBT dans les médias

Des travaux de l'OIBT ont été couverts par divers médias en 2022 (la liste est disponible sur demande auprès du Secrétariat). Ci-dessous figurent quelques exemples notables:

- Le *Schutzgemeinschaft Deutscher Wald*, un média allemand, a publié une tribune de la Directrice exécutive intitulée «La foresterie durable pour éviter la crise de la biodiversité dans les forêts tropicales» dans sa revue *Unser Wald* (4/2022—numéro du 75^e anniversaire de sa parution).
- The *New York Times* a publié en août 2022 un article intitulé «Le bois c'est la vie: les derniers jours d'une scierie à Hong Kong», dont les auteurs ont approché l'OIBT pour obtenir des données sur le commerce du bois.
- Le site web du Ministère japonais des affaires étrangères a publié un article sur la visite de courtoisie en août 2022 de la Directrice exécutive de l'OIBT au Ministre Hayashi Yoshimasa.
- Dans leur communiqué publié en mai 2022, les ministres du G7 en charge des questions climatique, énergétique et environnementale²⁵ ont convenu d'accélérer la transition vers des chaînes d'approvisionnement durables qui dissocient le commerce et la production agricole de la déforestation et de la dégradation des forêts, et de promouvoir les bois et produits dérivés obtenus suivant des pratiques durables, notamment à travers l'OIBT.
- *Mongabay*²⁶ and *Ensisia*²⁷ ont publié, respectivement en juin et en juillet, une tribune de la Directrice exécutive de l'OIBT sur la gestion durable de l'acajou.
- Le journal japonais *Sanrin* de l'Association japonaise de foresterie a publié en mars 2022 un article intitulé «Tendances du commerce des bois tropicaux» basé sur la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois* (n° 1653).
- La Convention sur la diversité biologique a fait part en mars 2022 sur son site web²⁸ et ses comptes sur les réseaux sociaux de la publication du document de politique de l'OIBT *Améliorer les résultats pour la biodiversité et les populations*.
- *Timber Trades Journal Online*²⁹ a publié en janvier 2022 un article sur la nomination de Sheam Satkuru au poste de nouvelle Directrice exécutive de l'OIBT.

24 www.itto.int/fr/ittc-58

25 www.g7germany.de/resource/blob/974430/2044350/84e380088170c69e6b6ad45dbd133ef8/2022-05-27-1-climate-ministers-communique-data.pdf?download=1

26 <https://news.mongabay.com/2022/06/mahogany-a-pillar-of-the-rainforest-needs-support-commentary>

27 <https://ensia.com/voices/this-pillar-of-the-rainforest-needs-support>

28 www.cbd.int/article/improving-outcomes-for-biodiversity-and-people

29 www.ttjonline.com/news/sheam-satkuru-appointed-itto-executive-director-9370174

19 www.facebook.com/ittosfm

20 www.instagram.com/itto_sfm

21 twitter.com/itto_sfm

22 www.youtube.com/user/ittosfm/videos

23 www.linkedin.com/company/itto-sfm

7 Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties principales: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par le Secrétariat de l'OIBT et un extrait des états financiers de l'OIBT audités. Ces deux éléments font partie intégrante des rapports financiers qui, établis conformément aux Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 59^e session.

I. États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, préparés par le Secrétariat de l'OIBT

Les états financiers audités apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 (E. 2022).

Eu égard aux comptes des projets de l'OIBT pour l'exercice 2022, de nouveaux engagements de contributions volontaires d'un montant de 4,0 millions \$EU ont été annoncés lors de la 58^e session du Conseil international des bois tropicaux. Pour cette période, les dépenses relatives aux projets se sont élevées à un total de 4,5 millions \$EU, en notant qu'il s'agissait de projets qui avaient été pour la plupart financés avant l'exercice 2022. Les recettes totales des quotes-parts de contribution imputées au Compte administratif se sont chiffrées à 7,1 millions \$EU, dont le montant de 1,8 million \$EU qui n'a pas été reçu au cours de l'exercice 2022 a été comptabilisé au titre des quotes-parts de contribution à recevoir (arriérés). Les coûts réels imputés au budget du Compte administratif pour l'exercice 2022 se sont élevés à 5,0 millions \$EU, engendrant ainsi un excédent de 0,3 million \$EU dans la trésorerie du Compte administratif pour l'exercice concerné. Le Conseil a adopté en novembre 2022 la décision 3(LVII) dont l'objet est

d'améliorer plus avant la gestion du Budget administratif en révisant le Règlement financier afin de permettre à l'OIBT de pouvoir prélever sur la Réserve de fonds de roulement (RFR) un montant n'excédant pas 15 pour cent du budget dans le but de résorber tout déficit de fonds destinés à mettre en œuvre le programme de travail de l'Organisation, sous réserve que les dépenses restent dans les limites du budget annuel spécifié, et de l'autoriser à utiliser les arriérés versés et les excédents au cours du même exercice biennal. Par cette même décision a également été prorogé d'une année le groupe interessions en ligne, créé en 2022, composé de membres producteurs et consommateurs qui sera chargé de formuler des recommandations sur le seuil de mobilisation de la RFR, les moyens d'inciter les membres à verser leur quote-part de contribution et les manières d'adapter le budget aux tendances de long terme observées dans le versement des contributions; le rapport de ce groupe sera présenté lors de la 59^e session du Conseil.

Lors de sa 54^e session en novembre 2018, le Conseil avait adopté la décision 5(LIV) dans le but d'améliorer l'architecture de financement de l'Organisation. En accord avec le paragraphe 8 du dispositif opératoire de cette décision, le Secrétariat a inclus ici les recettes ainsi que les coûts directs et indirects associés à la mise en œuvre pilote d'une «démarche additionnelle de levée de fonds qui soit axée sur l'élaboration proactive de propositions en collaboration avec de potentielles sources de financement et/ou de participer à des appels d'offres qui répondent/contribuent aux objectifs de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) ainsi qu'aux priorités stratégiques de l'Organisation, en prenant en compte le besoin de transparence et d'opportunités d'implication pour les membres».

Informations financières devant être divulguées en accord avec la décision 5(LIV)

(\$EU)

Annonces de financements associées à la mise en œuvre pilote 2022

Annonces de financement de la décision 1(LVIII) du Conseil associées à la mise en œuvre pilote

Annonce de financement par la Chine relative à l'activité PP-A/53-323, «Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable (LSSC)»	83 000
Annonce de financement par la Chine, R.A.S. de Macao, relative à PP-A/53-323F, «Appui à la création et à l'exploitation de la Plateforme mondiale de l'Indice mondial du bois dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable»	986 720
Annonce de financement par la Chine, R.A.S. de Macao, relative à PP-A/53-323G, «Appui à l'exploitation collaborative pilote d'un dispositif de traçabilité des bois basé sur des chaînes de blocs (BTTS) dans l'optique de la mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable»	347 200
PD 926/22 Rev.1 (I) «Promotion de la consommation de produits ligneux durables sur le marché intérieur en Thaïlande»	320 000
PD 928/22 Rev.1(I) «Développement du marché intérieur des produits ligneux durables en Indonésie»	261 811
PP-A/53-323H «Préparation d'un document d'orientation sur les résultats des projets liés à l'emploi de bois d'origine durable en Asie du Sud-Est»	15 000
Annonce de financement par l'Australie relative à CN-1523 «Mise au point d'un système d'information sur le potentiel du bois et du carbone à soutenir la gestion durable des forêts dans le Kalimantan Sud, en Indonésie»	83 300
Annonce de financement par la République de Corée relative à CN-21005 «Repositionner la gestion des forêts comme une utilisation des terres compétitive au sein du paysage forestier de la région du Nord Huetar au Costa Rica»	138 370
Annonce de financement par l'Australie et les États-Unis d'Amérique relative à CN-21007 «Renforcement de la gestion et de la conservation du bois de rose (<i>Dalbergia</i>) menacé d'extinction au Viet Nam»	149 000
Annonce de financement par les États-Unis d'Amérique relative à CN-21009 «Renforcement et rationalisation du processus national de lutte contre l'exploitation forestière illicite et le commerce associé au Cameroun»	120 000
Annonce de financement par la République de Corée relative à CN-22014 «Évaluation des expériences de plantation de caoba (<i>Swietenia macrophylla</i>) dans la région côtière du Pérou pour contribuer à l'adaptation aux effets du changement climatique»	85 000
Total des annonces de financement	2 589 401

(\$EU)

Coûts associés à la mise en œuvre pilote 2022

Coûts imputés au Budget administratif

Temps du personnel *	250 000
Sous-total	250 000
Coûts imputés à la Réserve de fonds de roulement en accord avec la décision 9(LIII) et la décision 5(LIV)	
Développement de la banque de notes conceptuelles	4 856
Prestations d'expertise-conseil	5 925
Déplacements	24 414
Sous-total	35 195
Total des coûts	285 195

* Estimation prenant en compte le temps consacré à l'exploration d'idées, aux réunions et à la mise en œuvre d'initiatives de levée de fonds ainsi que le temps passé à mettre en œuvre les activités en découlant qui ne sont pas explicitement budgétisées dans les activités concernées.

Pour la septième année consécutive, les états financiers de 2022 ont été préparés sur la base des Normes internationales de comptabilité du secteur public (IPSAS) et en accord avec les Règlement financier et procédures afférentes adoptés par le Conseil international des bois tropicaux, qui prévoient la divulgation d'informations additionnelles sur les actifs et passifs réels, et permettent d'améliorer la gestion des ressources et des contrôles internes de l'OIBT. Les éléments saillants en sont les suivants:

1. L'excédent du Compte de résultat de l'exercice 2022 s'élève à 1,6 million \$EU, ce qui s'explique par les différences dans le calendrier d'application des recettes et dépenses (la totalité du Budget administratif est constatée à titre de recette au cours de l'exercice au cours duquel les quotes-parts de contribution sont dues, alors que seules les dépenses encourues durant le même exercice sont constatées au titre de dépenses imputées au budget dudit exercice) ainsi que par les coûts réduits de personnel dus à plusieurs postes vacants.
2. Les dépenses de projets ont augmenté de 0,5 million \$EU entre 2021 et 2022. Cela s'explique principalement par l'impact moindre de la pandémie de Covid-19, qui a permis à la mise en œuvre des projets de davantage progresser en 2022 que l'année précédente.

L'OIBT est résolue à renforcer la solidité de ses fondements en vue d'assurer transparence et efficacité dans sa gestion financière et la communication de ses comptes. Outre l'adoption des meilleures pratiques de contrôle interne qui ont été précédemment introduites dans le Règlement financier de l'OIBT adopté en 2016 et révisé par la suite en 2019, puis en 2020 en y ajoutant un nouveau cadre pour la vérification des comptes des projets, le Conseil a adopté un ensemble de documents relatifs aux politiques de l'Organisation (CFA(XXXVII)/8), qui renforcent sa gouvernance et la conformité de l'OIBT aux critères d'accréditation de certains fonds multilatéraux de donateurs. L'OIBT continuera de mettre en œuvre et de renforcer ses contrôles internes et ses mesures de reddition de comptes en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes selon que de besoin et en adoptant les meilleures pratiques qu'appliquent des organisations de nature similaire. Parallèlement, le Conseil, en sa qualité d'organe directeur de l'Organisation, jouera un rôle crucial à cet égard, dans la mesure où il recevra des rapports réguliers sur les finances de l'Organisation et assurera la supervision de celles-ci.

II. Extrait des états financiers audités de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2022

Bilan au 31 décembre (en \$EU)

	31 December 2022	31 December 2021
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 925 090	18 278 014
Placements	–	–
Quotes-parts de contribution et contributions volontaires à recevoir, net	6 033 819	5 084 427
Autres comptes débiteurs, net	49 502	61 305
Virements anticipés – Projets	1 154 682	1 105 747
Virements anticipés – Autres	137 611	268 150
Total des actifs courants	25 300 705	24 797 642
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	115 225	177 726
Actifs incorporels	1 366	4 107
Autres actifs	–	–
Total des actifs non courants	116 591	181 832
Total des actifs	25 417 296	24 979 474
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs – Membres	66 025	8 941
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	1 558 696	1 529 404
Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	1 630 379	890 165
Perception anticipée de quotes-parts de contribution	349 459	325 247
Autres passifs	764 392	728 839
Total des passifs courants	4 368 951	3 482 595
Passifs non courants		
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	6 985 396	9 033 527
Autres passifs	1 080 481	1 121 255
Total des passifs non courants	8 065 876	10 154 782
Total des passifs	12 434 827	13 637 377
Valeur nette entre total actifs et total passifs	12 982 468	11 342 097
Actifs nets		
Excédent accumulé – affecté	8 535 240	7 043 563
Excédent accumulé – non affecté	1 947 228	1 798 534
Réserves	2 500 000	2 500 000
Total des actifs nets	12 982 468	11 342 097

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre (en \$EU)

	2022	2021
Recettes		
Compte administratif		
Quotes-parts de contribution	7 064 768	7 104 313
Contributions du pays hôte	1 182 441	977 884
Produits financiers	810	724
Autres revenus	41 852	1 189
Comptes des projets		
Contributions volontaires des membres	4 321 392	3 845 506
Autres contributions volontaires	–	–
Revenus de l'appui au programme	546 360	398 614
Revenus des évaluations a posteriori	93 805	30 950
Produits financiers	976	957
Autres recettes	–	–
Total des recettes	13 252 404	12 360 137
Dépenses		
Compte administratif		
Prestations dues au personnel	3 919 507	4 833 641
Dépenses de fonctionnement	1 993 344	1 933 913
Comptes des projets		
Dépenses de projets	4 500 351	3 964 657
Dépréciation et amortissement	69 340	71 269
Autres dépenses	1 129 491	561 179
Total des dépenses	11 612 033	11 364 658
Excédent/(déficit) pour l'exercice	1 640 371	995 479

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre (en \$EU)

	2022	2021
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
Excédent/(déficit) pour l'exercice	1 640 371	995 479
Ajustements pour rapprocher le déficit/l'excédent des flux de trésorerie nets		
Augmentation/(diminution) des provisions pour créances douteuses	754 877	356 053
Dépréciation et amortissement	69 340	71 269
(Gains)/pertes de change non réalisés	377 184	173 878
Variations des actifs		
(Augmentation)/diminution des quotes-parts de contribution à recevoir	(1 157 702)	(536 353)
(Augmentation)/diminution des contributions volontaires à recevoir	(546 568)	225 860
(Augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs	11 803	(61 073)
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Projets	(48 934)	(334 911)
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Autres	130 538	(32 217)
Variations des passifs		
(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – Membres	57 084	(56 192)
(Diminution)/augmentation des passifs – Autres	27 139	42 735
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – allouées	(2 018 839)	(876 986)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	740 214	30 699
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contribution	24 212	(117 300)
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	60 720	(119 059)
Flux de trésorerie provenant d'opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 099)	(46 705)
Acquisitions d'actifs incorporels	–	–
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations d'investissement	(4 099)	(46 705)
Flux de trésorerie provenant d'opérations de financement		
Produit net/(paiement de) des passifs au titre des contrats de location- financement	(32 361)	(40 429)
Flux de trésorerie nets provenant d'opérations de financement	(32 361)	(40 429)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(377 184)	(173 878)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(352 923)	(380 071)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	18 278 014	18 658 085
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	17 925 090	18 278 014

Résultat des procédures d'audit interne du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en application de la décision 3(LIV) du Conseil international des bois tropicaux

Takeshi Tanaka, un expert-comptable certifié agréé au Japon auprès du groupe *Mazars Japan*, a mis en œuvre suivant les instructions de l'OIBT, les procédures d'audit interne pertinentes sur l'application par l'OIBT du Programme de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT) (désigné ci-après «le Programme») dans le cadre du programme d'audit interne de l'OIBT. L'audit interne mené par l'OIBT a pour objet d'évaluer si l'Organisation s'est conformée au Programme. Les procédures ont couvert la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

À l'issue des procédures mises en œuvre dans le cadre de l'audit interne, aucun problème significatif n'a été constaté qui serait susceptible de mettre en doute que l'OIBT ne se soit pas conformée au Programme.



Photo: Y. Kamijo/OIBT

8 États membres

L'Angola a rejoint l'OIBT en 2022, portant le nombre de membres de l'Organisation à 75 au 31 décembre 2022.

Membres producteurs

Afrique

Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Libéria, Madagascar, Mali, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo

Asie-Pacifique

Cambodge, Fidji, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Thaïlande, Viet Nam

Amérique latine et Caraïbes

Brésil, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Panama, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela (République bolivarienne du)

Membres consommateurs

Albanie, Australie, Chine, États-Unis d'Amérique, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, République de Corée, Royaume de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse, Union européenne³⁰ [Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède]

30 L'Union européenne est un membre de l'OIBT à part entière.



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Téléphone +81-45-223-1110 Télécopie +81-45-223-1111 Courriel itto@itto.int Site web www.itto.int